

Téléphone : 01 64 98 80 07  
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 19 juin 2020.

**Objet** : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Fêtes le :

**Jeudi 25 juin 2020 à 20h30**

**ORDRE DU JOUR**

1. Modification du lieu de réunion du Conseil municipal pour la séance du 25 juin 2020 en raison du contexte épidémique
2. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion de la Ville de l'exercice 2019
3. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion des bâtiments sociaux de l'exercice 2019
4. Etablissement de la liste préparatoire annuelle 2020/2021 des jurés d'Assises
5. Approbation du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
6. Approbation du versement d'une prime exceptionnelle aux agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID-19
7. Création d'une Maison France Services à Milly-la-Forêt
8. Modification du tableau des emplois
9. Approbation de l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les commerçants de la Ville
10. Approbation de l'adhésion des communes de Videlles, Dannemois, Oncy-sur-Ecole et Courances au SIARCE
11. Approbation de l'adhésion de la communauté d'agglomération de l'Etampois Sud-Essonne au SIARCE
12. Approbation des nouveaux statuts de la CC2V
13. Approbation de la convention constitutive d'intérêt public (GIP) pour la maison Jean COCTEAU

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Patrice SAINCARD.

Commune  
adhérente

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2019 :

Décision du Maire en date du 11 décembre 2019 – Acceptation du devis fourni par la société UMHS, d'un montant HT de 530,78 € (cinq cent trente euros et soixante-dix-huit centimes HT) pour l'achat de clés et de pass pour la Police Municipale
Décision du Maire en date du 18 décembre 2019 – Acceptation du devis fourni par la société SOFTWARE ONE, d'un montant HT de 4000 € (quatre mille euros) pour l'accompagnement technique de la collectivité dans le cadre de la migration de l'infrastructure informatique vers le Cloud.
Décision du Maire en date du 3 janvier 2020 - Acceptation du devis fourni par la société LA HALLE DU CHOCOLAT, d'un montant HT de 680 euros (six cent quatre-vingts euros HT) pour l'achat de 50 ballotins de chocolats afin de réalimenter le stock de produits destinés aux cadeaux remis lors des cérémonies organisées par la Ville
Décision du Maire en date du 6 janvier 2020 - Acceptation du devis fourni par Mme CHAINAY SANDRA, d'un montant TTC de 1 500 euros (mille cinq cent euros TTC) pour les honoraires du psychologue au Square aux Enfants durant le 1er trimestre 2020.
Décision du Maire en date du 7 janvier 2020 - Acceptation du devis fourni par la société TRANSPARENCE, d'un montant HT de 4 612 euros (quatre mille six cent douze euros) pour le nettoyage dans les écoles durant le mois de janvier 2020
Décision du Maire en date du 9 janvier 2020 - Acceptation du devis fourni par la société BERGER LEVRAULT, d'un montant TTC de 1 780 euros (mille sept cent quatre-vingt euros TTC) pour la formation d'un agent sur e-Magnus gestion de paie
Décision du Maire en date du 13 janvier 2020 – Acceptation du devis fourni par la société ORANGE pour une étude, la fourniture et la pose d'une tête d'accès réseau dans le local opérateurs pour la réalisation de la Maison des Associations, 8 bd Sadi Carnot pour un montant HT de 1422.58 € (mille quatre cent vingt-deux euros et cinquante-huit centimes).
Décision du Maire en date du 15 janvier 2020 - Acceptation du devis fourni par la société BERGER LEVRAULT, d'un montant TTC de 2 760 euros (deux mille sept cent soixante euros) pour la formation d'un agent sur e-Magnus gestion financière
Décision du Maire en date du 15 janvier 2020 - Acceptation du devis fourni par la société PREPA 2S, d'un montant TTC de 4 780 euros (quatre mille sept cent quatre-vingt euros) pour la formation des agents du square aux enfants
Décision du Maire en date du 21 janvier 2020 – Acceptation de la convention portant mise à disposition du bureau 2 des permanences sociales de proximité les vendredis après-midi des semaines paires, à la Maison de l'Emploi et de la formation, afin de programmer des rendez-vous individuels avec des familles bénéficiaires du RSA, à titre gratuit, du 7 février 2020 au 18 décembre 2020
Décision du Maire en date du 21 janvier 2020 – Acceptation de la convention d'intervention au Square aux enfants, de Madame Sandra CHAINAY, psychologue, durant la période de janvier à décembre 2020 pour un montant TTC de 500 euros (cinq cent euros TTC) mensuel
Décision du Maire en date du 22 janvier 2020 – Acceptation de la convention portant mise à disposition du bureau 2 des permanences sociales de proximité les jeudis matins, à la Caisse Régional d'Assurance Maladie d'Ile-de-France, sise 17-19 avenue de Flandres – 75954 PARIS CEDEX 19, afin de permettre à l'assistant de service social d'assurer un accueil aux personnes la sollicitant, à titre gratuit, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022
Décision du Maire en date du 22 janvier 2020 – Autorisation de remplacer la boîte de contrôle de marque Satronic et un pressostat d'air différentiel de marque Dungs à l'école Julie Daubié (chauffage) pour un montant de 1602.02 € HT (Mille six cent deux euros et deux centimes HT)
Décision du Maire en date du 27 janvier 2020 – Acceptation de la convention portant mise à disposition des locaux communaux affectés au Relais d'Assistants Maternels (RAM), sis Boulevard du Maréchal Lyautey d'une superficie de 122,83 m <sup>2</sup> , à la Communauté de Communes des Deux Vallées, afin de pouvoir y réaliser des activités d'animations du RAM en direction des assistant(e)s maternel(le)s pendant un an en

<p>contrepartie du remboursement par la CC2V à la Commune des frais de fonctionnement du service et d'entretien du bâtiment mis à disposition.</p>
<p>Décision du Maire en date du 27 janvier 2020 – Acceptation du devis fourni par la société LEVENVY concernant des supports de podium pour la salle des fêtes pour un montant de 1090.00 € HT (mille quatre-vingt-dix euros HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 28 janvier 2020 - Acceptation du devis fourni par la société TRANSPARENCE, d'un montant HT de 4 612 euros (quatre mille six cent douze euros HT) pour le nettoyage dans les écoles durant le mois de février 2020</p>
<p>Décision du Maire en date du 31 janvier 2020 – Achat de chaises et chariot de manutention chez VEDIF pour le Musée Bédu pour un montant HT de 1 078.00 € (Mille soixante-dix-huit euros HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 10 février 2020 – Achat de tuiles en terre cuite pour le CTM d'un montant HT de 560.22 € (cinq cent soixante euros et vingt-deux centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 10 février 2020 – Achat d'une débroussailleuse pour le CTM d'un montant HT de 621.75 € (six cent vingt-et-un euros et soixante-quinze centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 11 février 2020 – Adduction téléphonique par ORANGE pour le 8 rue Sadi CARNOT pour un montant HT de 4627.66 € (quatre mille six cent vingt-sept euros et soixante-six centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 13 février 2020 – Achat de matériel de tontes pour le CTM pour un montant HT de 5130.63 € (cinq mille cent trente euros et soixante-trois centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 18 février 2020- Achat d'enrobé pour la voirie pour un montant HT de 532.75 € (cinq cent trente-deux euros et soixante-quinze centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 18 février 2020- Contrat de maintenance par la société LOGITUD pour le logiciel PV Electronique de la police municipale 2020 et pour un montant HT de 108.27 € (cent huit euros et vingt-sept centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 18 février 2020 – Contrat de maintenance par la société LOGITUD pour le logiciel CANIS – Gestion des animaux dangereux, MUNICIPAL, pour l'année 2020 et pour un montant HT de 417.44 € (quatre cent dix-sept euros et quarante-quatre centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 19 février 2020 – Acceptation de la convention d'enlèvement des véhicules avec la Société GADE, fourrière agréée</p>
<p>Décision du Maire en date du 25 février 2020-Autorisation d'achat de la fourniture et la pose de films argent à poser sur 27 vitrages pour école maternelle pour un montant HT de 575.00 € (cinq cent soixante-quinze euros HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 26 février 2020 - Acceptation du devis fourni par l'ONF pour des travaux sylvicoles d'un montant HT de 4350,00 € (quatre mille trois cent cinquante euros HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 3 mars 2020-Achat de 50 chaises et chariot de manutention pour le CTM d'un montant HT de 1 078.00 € (mille soixante-dix-huit euros HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 4 mars 2020- Achat d'une armoire froide 1700 litres pour l'école Julie Daubié à E.D.S. pour un montant HT de 4826.94 € (quatre mille huit cent vingt-six euros et quatre-vingt-quatorze centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 4 mars 2020- Raccordement ENEDIS au réseau public d'électricité au 8 boulevard Sadi Carnot pour un montant HT de 10 565.42 € (Dix mille cinq cent soixante-cinq euros et quarante-deux centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 4 mars 2020 – Acceptation du devis fourni par la société CCF d'un montant HT 724,80 € (sept cent vingt-quatre euros et quatre-vingt centimes) concernant l'achat de gel hydroalcoolique</p>
<p>Décision du Maire en date du 5 mars 2020- Achat d'une pergola pour le square aux enfants à la société POINT P, pour un montant HT de 585.58 € (cinq cent quatre-vingt-cinq euros cinquante-huit centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 6 mars 2020-Achat d'enrobé EPOXY NOIR et livraison par la société CHIMIE LOIRE pour un montant HT de 532.75 € (cinq cent trente-deux euros et soixante-quinze centimes HT)</p>
<p>Décision du Maire en date du 6 mars 2020- Acceptation du devis fourni par la société ABC EQUIPEMENTS COLLECTIVITES d'un montant HT de 1238.58 € (mille deux cent trente-huit euros et cinquante-huit centimes HT) pour l'achat de barrières forestières 4.50m et 3.50 m avec cadenas</p>

Décision du Maire en date du 10 mars 2020- Acceptation du devis fourni par la société AVISS SERVICES pour un montant HT de 2650.00€ (Deux mille six cent cinquante euros HT) pour la maintenance des systèmes de sécurité incendie
Décision du Maire en date du 19 mars 2020 – Acceptation du devis fourni par la société DAUGERON d'un montant HT de 1241.10 € (mille deux cent quarante et un euros et dix centimes) pour l'achat de sacs poubelles
Décision du Maire en date du 25 mars 2020 – GODIN – Fourniture et pose de deux vases d'expansion chauffage pour les chaudières des logements de Monsieur DEGAND et Madame MOREAU pour un montant HT de 1221.29€ (mille deux cent vingt et un euro et vingt-neuf centimes HT)
Décision du Maire en date du 23 avril 2020 – Acceptation du devis fourni par la société R.B. GAVURE pour la fourniture de panneaux de protection en plexiglass pour les postes de travail des agents communaux pour un montant HT de 3430€ (trois mille quatre cent trente euros HT)
Décision du Maire en date du 29 avril 2020 – Acceptation du devis fourni par la société VEDIF, d'un montant HT de 509,00 € (cinq cents neuf euros HT) concernant la commande de poubelles et de sacs destinés aux déjections canines
Décision du Maire du 6 mai 2020 - Acceptation du devis fourni par l'IFAC pour la formation d'un agent d'un montant TTC de 400,00 € (quatre cent euros)
Décision du Maire du 6 mai 2020 - Acceptation du devis fourni par l'IFAC pour la formation d'un agent d'un montant TTC de 400,00 € (quatre cent euros)
Décision du Maire en date du 11 mai 2020 – Acceptation du devis fourni par la société RB GRAVURE, d'un montant HT de 1900,00 € (mille neuf cent euros HT) pour la fourniture de panneaux de protection en plexiglas pour les postes de travail des agents communaux
Décision du Maire en date du 11 mai 2020 – Acceptation du devis fourni par la société MILLY MOTOCULTURE, d'un montant HT de 861,70 € (huit cent soixante et un euros et soixante-dix centimes HT) pour l'achat d'un pulvérisateur sur batterie SOLO pour le Centre Technique Municipal
Décision du Maire en date du 15 mai 2020 – Acceptation du devis fourni par la société PLAFONDS DE PARIS d'un montant HT de un montant HT de 2180.00 € (deux mille cent quatre-vingts euros) en vue de réaliser des travaux de menuiserie intérieure au CCAS
Décision du Maire en date du 18 mai 2020 – Autorisation d'acheter du désinfectant one shot pour le service office et entretien pour un montant HT de 518.40 € (cinq cent dix-huit euros quarante centimes HT)
Décision du Maire en date du 20 mai- Autorisation d'acheter les logiciels Creative Cloud All Apps et Acrobat Professionnal DC d'un montant HT de 1 051.05 € (Mille cinquante-et-un euros et cinq centimes HT)
Décision du Maire en date du 20 mai 2020- Acceptation du devis fourni par la société ADIATECH INGENIERIE pour un montant HT de 1 500.00 € (mille cinq cents euros HT) concernant l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de différents travaux de voirie sur la Commune (création de 2 places PMR boulevard du maréchal Lyautey, contrôle des ralentisseurs rue du Faubourg de Melun, création d'un passage piéton accessible aux personnes à mobilité réduite rue Saint-Jacques)
Décision en date du 20 mai 2020 – Acceptation du devis fourni par la société ADIATECH INGENIERIE pour un montant HT de 17 770.00 € (Dix-sept mille sept cent soixante-dix euros HT) en vue d'établir un diagnostic technique de la voirie et des cheminements piétons (linéaire, état de la voirie et proposition de réfection)
Décision du Maire en date du 25 mai 2020 – Acceptation du devis fourni par la société TRANSPARENCE d'un montant HT de 996.00 € (neuf cent quatre-vingt-seize euros HT) pour des prestations de ménage à l'école Jean Cocteau pour le mois de juin 2020
Décision du Maire en date du 25 mai 2020 – Acceptation du devis fourni par la société TRANSPARENCE d'un montant HT de 1310.00 € (Mille trois cent dix euros HT) pour des prestations de ménage à l'école Julie Daubié pour le mois de juin 2020
Décision du Maire en date du 26 mai 2020- Acceptation du devis fourni par la société CITEL DISTRIBUTION d'un montant HT de 1000,00 € (mille euros) pour l'achat de visières de protection pour les agents communaux
Décision du Maire en date du 28 mai 2020- Achat de blouses de protection pour le service office et entretien à la société PROPIMEX, pour un montant de HT 1065.75 € (mille soixante-cinq euros HT)
Décision du Maire en date du 2 juin 2020- Autorisation de faire réparer les voitures du parc automobile de

la mairie en vue d'une contre-visite pour un montant HT de 858.55 € (huit cent cinquante-huit euros cinquante-cinq centimes HT)
Décision du Maire en date du 3 juin 2020- Changement de pneus du tracteur Massey Ferguson chez Euromaster pour un montant de HT 910.00 € (neuf cent dix euros HT)
Décision du Maire en date du 9 juin 2020- Maintenance des jeux du parc du Moustier pour un montant HT de 2250.00€ (deux mille deux cent cinquante euros HT) pour la société DIVERS CITE SERVICES
Décision du Maire en date du 16 juin 2020 – Acceptation du devis fourni par la société SENTINEL d'un montant HT de 597.29 € (cinq cent quatre-vingt-dix-sept euros vingt-neuf centimes) pour l'achat d'équipements de protection individuelle
Décision en date du 17 juin 2020 - Achat de dictionnaires pour les élèves de CM2 à la société LABELLESIX pour un total de 982.80 € (neuf cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingts centimes HT)
Décision du Maire en date du 18 juin 2020 – Acceptation du devis fourni par la société ENEDIS pour une extension du réseau électrique sise chemin de Moigny pour un montant TTC de 5249.40€ (cinq mille deux cent quarante-neuf euros et quarante centimes)
Décision du Maire du 19 juin 2020 - Acceptation du devis concernant la formation d'un agent à la société CAMPUS BOUGAINVILLE pour un montant de 314,52 € TTC (trois cent quatorze euros et cinquante-deux centimes euros HT).
Décision du Maire en date du 19 juin 2020 concernant la sollicitation d'une subvention d'un montant de 18 479,36 € (dix-huit mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et trente-six centimes) auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour le réaménagement du jardin du multi-accueil du Square aux Enfants.

-----

**POUVOIR**

Je soussigné Madame/Monsieur....., agissant en qualité d'Adjoint au Maire/de Conseiller Municipal donne pouvoir à ..... pour voter en mes lieu et place à la séance du **Conseil Municipal du 25 juin 2020.**

Fait à Milly-la-Forêt, le.....